

Jean-Luc Lemoine, commodore

L'ÉCOUTILLE

Mai 2008 - Volume 15 No.1



Les terrasses... pour plus tard!

Les photos sont de
Johanne Dorion.
Elles ont été prises
le 11 mars 2008.



L'accès au Parc Nautique
est bien balisé!



Le bassin... encore sous la neige!



Les voiliers signalent
qu'ils sont toujours là!



La capitainerie... parfois inaccessible!



La rue Saint-Laurent...
entre deux remparts!



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, Rue St-Laurent - C.P. 46029 - LÉVIS (Québec) - G6V 8S3

Téléphone: (418) 833-9421

Télécopieur: (418) 833-7461

Courriel: info@parcnautiquelevy.qc.ca

Site Web: www.parcnautiquelevy.qc.ca

REFONTE DU SITE INTERNET DE PARC NAUTIQUE LEVY

par **André Langevin**, trésorier

Le moment est venu de rafraîchir l'image Internet du site de PNL. Un grand merci à François Grégoire pour avoir supporté le site pendant toutes ces années, et maintenant bienvenue à Stéphanie Cotnoir qui travaille déjà depuis un certain temps à produire une nouvelle version. Stéphanie devient donc la webmestre attitrée pour la mise à jour et l'évolution du site. Elle peut être jointe par courriel à : webmaitre@parcnautiquelevy.qc.ca

La nouvelle version du site sera en fonction très prochainement. ■

Administrateurs

COMMODORE

M. Jean-Luc Lemieux

VICE-COMMODERE

M. Georges Leblanc

SECRÉTAIRE

M. Jacques Demers

TRÉSORIER

M. André Langevin

DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Yvan Blanchet

DIRECTEUR DES TRAVAUX (bassin)

M. Marc Brochu

DIRECTEUR DES TRAVAUX (terrain)

M. Michel Lemieux

REPRÉSENTANT DE LA VILLE

DE LÉVIS

M. Simon Théberge

L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévy (1984) inc au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué gratuitement à ses membres par courriel et placé sur le site Web

www.parcnautiquelevy.qc.ca

Des copies sont disponibles à la capitainerie (secrétariat).

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

Jacques Demers

RESPONSABLE TECHNIQUE

Marc Royer

COLLABORATEURS

Germain Bussières

Jacques Demers

Johanne Dorion

Pierre Dorval

André Langevin

Georges Leblanc

Jean-Luc Lemieux

Stéphane Racine

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

France Côté

CORRECTRICE

Cécile Therrien

INFOGRAPHIE

Maude Baillargeon

Personnel 2008

COORDONNATRICE

Mme France Côté

MAÎTRE DE PORT

M. Germain Bussières

ADJOINT AU MAÎTRE DE PORT

M. Samuel Roy

GARDIENS DE NUIT

M. Marcel Vézina

M. Damien Langlois

PRÉPOSÉS

M. Jean-Olivier Vallières-Lafrance

M. Carl Poirier

M. Pascal Simard

Mme Roxanne Bérubé

M. Manc-Antoine Mercier

Mme Isabelle Murray

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

par Jean-Luc Lemieux



Distingués membres,

L'hiver est maintenant chose du passé bien que l'on retrouve encore de la neige sur les terrains de Parc Nautique Lévy.

Annuellement, l'assemblée générale des membres en février marque la fin d'une année d'opérations et le début d'une nouvelle.

En tout premier lieu, au nom de l'actuel conseil d'administration, je voudrais remercier et saluer les membres qui nous ont quittés pour mille et une raisons, ceux du conseil d'administration qui ont cédé leur place après l'expiration de leur mandat et qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts au service de notre organisation, et finalement les gens du personnel qui nous ont rendu de fiers services au fils des ans.

En second lieu, je veux souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, aux nouveaux administrateurs et à tout notre nouveau personnel. Quant aux autres, qui sont des habitués de notre marina, je leur présente mes salutations les plus distinguées!

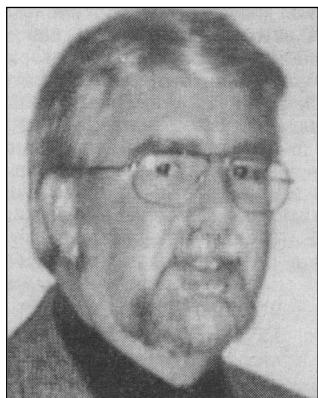
Plusieurs évènements marqueront l'année 2008.

Au plan régional, je ne vous parlerai pas des fêtes marquant le quatre centième anniversaire de la Ville de Québec et de tout ce qu'elles pourront entraîner dans leur sillage, incluant la septième édition de la Transat Québec-St-Malo. Vous connaissez le programme des festivités mieux que moi.

Au plan local, c'est-à-dire chez-nous à Parc Nautique Lévy, nous continuerons la mise à jour de nos installations nautiques au début et en fin de saison, des travaux d'égouttement du terrain dans sa partie ouest, la restauration du muret localisé en façade de la capitainerie, certains travaux de peinture, des opérations ayant trait aux installations électriques, l'éventuel remplacement de la porte d'entrée principale de notre bâtiment et la construction d'une petite guérite pour contrôler l'accès aux aires de stationnement. Soit dit en passant, les places de stationnement ne peuvent être multipliées dans l'état actuel des choses et, certains jours, nous devons faire preuve de compréhension.

Enfin, tout sera mis en œuvre pour satisfaire et rendre heureux tous nos membres.

À toutes et à tous, heureuse saison de navigation! ■



Michel Goulet

Fin mars 2008, nous apprenions le décès de Michel Goulet dont les funérailles se sont déroulées le 24 mars à Saint-Étienne de Lauzon.

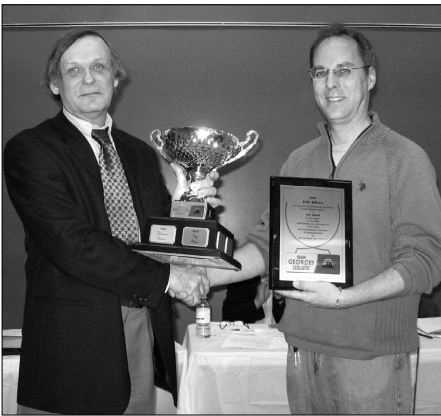
Michel a été membre de Parc Nautique Lévy dès la saison 1991 avec un bateau qui portait le nom de Léon II. À partir de la saison 1995, Michel est propriétaire du voilier ISLAND HOME.

Nous offrons à son épouse, madame Louise Gariépy, à ses filles Anne-Marie et Geneviève, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, nos plus sincères condoléances.

COUPE GEORGES-LEBLANC

par la Direction

Lors de l'assemblée générale de février 2008, la « Coupe Georges-Leblanc » fut décernée à monsieur Guy Bégin pour sa contribution comme administrateur de la marina et son implication comme commodore pour les saisons 2003 et 2004.



Son fils Pierre a reçu, des mains du commodore sortant, monsieur Jean-Marc Lafrance, la « Coupe Georges-Leblanc » au nom de Guy qui est décédé en janvier 2008. ■

Nous reprenons, ci-après, l'inscription apparaissant sur la plaque souvenir qui fut remise à Pierre Bégin.

2007 Guy Bégin

La corporation est heureuse de décerner la
« Coupe Georges-Leblanc »
à

Guy Bégin

En hommage à
M. Guy Bégin
administrateur et commodore
de
1995 à 2004
pour sa généreuse contribution
au développement
du
Parc Nautique Lévy (1984) Inc.



GUY BÉGIN

par Marc Royer

En janvier 2008, nous avons appris le décès de Guy Bégin. Plusieurs membres de PNL, membres et ex-membres du personnel, lui ont rendu un ultime hommage en assistant à ses funérailles le samedi 19 janvier dernier.



Guy a été membre de Parc Nautique Lévy dès les débuts en 1984. Il compte parmi ceux qui ont cru à l'avenir de cette nouvelle marina sur la Rive-Sud.

Propriétaire d'un bateau moteur portant le nom « Maguy », il a acquis en 1989 son « Soleil Maguy » qu'il a conservé jusqu'à l'automne 2003.

Guy a fait parti des administrateurs de la Corporation pendant 9 ans.

Devenu administrateur lors de la saison 1995, il a occupé le poste de directeur du personnel de 1996 à 1998, le poste de secrétaire de 1999 à 2002.

Il a ensuite assumé les hautes fonctions de Commodore pour les saisons 2003 et 2004, au terme desquelles il a quitté la Corporation à titre de membre.

C'est sous sa responsabilité que se sont tenues les fêtes soulignant le 20^{ième} anniversaire de Parc Nautique Lévy.

Parmi les souvenirs qui nous restent de Guy, on peut évoquer sa grande facilité à aborder l'ensemble des événements, lesquels se concrétisaient toujours avec beaucoup de simplicité et, ayant partagé avec Guy sept années au sein du conseil d'administration, je me souviendrai toujours de sa joie de vivre, sa passion pour tout ce qui touche les « bateaux », les voyages et particulièrement son amour pour le bon vin.

Je me permets de me faire le porte-parole des membres de Parc Nautique Lévy qui ont eu l'occasion de le côtoyer pour offrir nos profondes sympathies à son épouse, à tous les membres de sa famille et particulièrement Pierre et Richard, que nous croisons régulièrement chez NaviClub. ■

COIN DU TRÉSORIER

par André Langevin

Le coin du trésorier de cette première édition 2008 de l'Écouteille est un peu volumineux mais nous voulions répondre à l'ensemble des questions posées lors de l'Assemblée Générale et prendre les dispositions immédiatement en début de saison pour rencontrer vos attentes. Vous retrouverez donc ci-après des éléments exposés lors de la période de questions ou discutés lors de la pause.

Soumissions carburant 2008

Nous avons reçu les soumissions des fournisseurs cette année et encore une fois nous faisons du progrès! L'an dernier Gilles Martel avait pu obtenir 0.01 \$ (un sous du litre) au-dessus du prix à la rampe mais cette année nous avons obtenu de Merrill Allard 0.005 \$ (1/2 sous du litre) au-dessus du prix à la rampe. Un gros merci à M. Florent Allard, de Merrill Allard pour cette proposition tout à l'avantage des membres. Pour votre information, le prix à la rampe est le prix de base du produit raffiné que les distributeurs paient lors de l'achat chez Ultramar et peut être consulté à cette adresse (ce prix fluctue quotidiennement):

http://www.shell.ca/home/page/ca-fr/pricing/rack_pricing/app Rack_pricing_f.html

Dans le tableau présenté, choisissez la colonne OSP pour essence sans-plomb et choisissez Saint-Romuald. Exemple au moment d'écrire ces lignes le 20 avril 2008, le prix du sans-plomb à la pompe est de 1.284 le litre. Voici comment faire le calcul pour le prix PNL :	Descriptif	Sans plomb Montant	Sans plomb Prix cumulé	Diesel Montant	Diesel Prix cumulé
	Prix a la rampe		0.847	0.847	0.977
Taxe d'accise		0.252	1.099	0.202	1.179
Marge de notre fournisseur		0.005	1.104	0.005	1.184
Marge de PNL		0.100	1.204	0.100	1.284
TPS 5 %		0.060	1.264	0.064	1.348
TVP 7.5 %		0.095	1.359	0.101	1.449
	Prix de vente au quai PNL		1.359		1.449

En saison, avec un prix à la rampe de 0.847 \$ en incluant toutes les marges, nous vendrions donc le litre d'essence sans plomb 1.359 soit 0.075 \$ (7.5 sous) de plus que le prix de la rue.

Et ceci avec la possibilité d'un rabais additionnel tel que présenté dans la section sur la politique du prix du carburant.

Distribution de l'écouteille

Tel que proposé par plusieurs membres, nous ne distribuerons plus systématiquement l'Écouteille par envoi postal. L'Écouteille sera disponible électroniquement sur le site Internet de Parc Nautique Lévy et à la capitainerie.

Fonds de prévoyance

Lors de l'AGA, nous avons présenté la raison d'être d'un fonds de

prévoyance pour les membres de Parc Nautique Lévy. Avec la bonne performance financière de l'an dernier, et sachant que nous avons débuté l'année 2008 du bon pied avec déjà 19 nouveaux membres actifs, nous allons cette année placer dans un dépôt à terme versant intérêts ce que nous avons accumulé jusqu'à présent.

Taux des cartes de crédit

Mme France Coté a renégocié les primes de cartes de crédit et nous allons économiser encore plus que l'an dernier. Après maintes vérifications il semble que nous soyons arrivés au plus bas prix possible versus le service attendu. Il existe encore moins cher (1.67 %) mais aucun service offert pour le support et l'entretien.

Donc les tarifs pour 2008 deviennent :

- 2.5 % pour Visa
- 2.09 % pour Mastercard

Politique du prix du carburant

Le prix du carburant est un élément qui fait beaucoup jaser ces temps-ci et la saison prochaine risque de voir des augmentations qui vont en décourager plus d'un de mettre 500 ou même 1000 litres dans les réservoirs. Lors de l'AGA, vous vous êtes clairement prononcés sur deux aspects d'une politique de carburant :

- 1- Les membres aimeraient bénéficier du meilleur prix possible.
- 2- Si le prix est trop bas, les membres ne veulent pas que PNL deviennent la station-service de la région 03.

suite page 6

COIN DU TRÉSORIER (SUITE)

par **André Langevin**

Nous avons donc amorcé une réflexion pour savoir comment concilier ces deux aspects et après avoir élaboré des solutions et avoir étudié leurs impacts respectifs, nous avons retenu un mode de fonctionnement et le conseil d'administration a résolu de faire un **essai durant la saison 2008**. Je rappelle que c'est un essai et non l'engagement de toujours fonctionner de cette façon et nous en présenterons les résultats à la prochaine assemblée générale.

Le mode de fonctionnement proposé à titre d'essai pour la saison 2008 est le suivant :

Parc Nautique Lévy fixera le prix de l'essence et du diesel à un niveau plus élevé que l'an dernier tout en essayant d'être légèrement plus compétitif que l'entourage.

Ensuite PNL offre le remboursement d'un escompte sur le prix du carburant sur présentation à la fin de la saison des factures clairement identifiées PNL. Les membres désirant s'en prévaloir devront suivre les étapes suivantes :

- 1- Conserver vos factures de carburant. Sans facture aucun remboursement.
- 2- À partir du 15 octobre et au plus tard le 1^{er} novembre 2008, remettre toutes vos factures de carburant à Mme France Coté qui fera le décompte pour les membres.
- 3- Le remboursement sera versé après avoir assuré le « profit » budgeté et sera réparti au prorata des achats.

Il est impossible de prévoir le montant de l'escompte, qui dépend des ventes, de l'achalandage et de la compétition aussi. Le montant pourrait être nul si l'année n'est pas profitable ou être aussi bon que quelques sous par litres. Mais vous êtes assurés cependant de payer le meilleur prix compte tenu de notre prix d'achat à 0.005 \$ de marge du distributeur.

C'est donc un essai pour la saison 2008 et... n'oubliez pas de conserver vos factures!

Pour toute question ou commentaire à adresser au Trésorier :


André Langevin
(418) 833-7726 (soir)
andrela@alesya.org ■



Votre collaborateur
Christian Lévesque
Député de Lévis

5955, rue Saint-Laurent
bureau 210
Lévis (Québec) G6V 3P5
Tél. (418) 833-5550
Fax. (418) 833-0999

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



Steven Blaney
Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8
830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca

CO₂ Une organisation carbone zéro®

LES ALIMENTS



Spécial saison 2008

Brochettes marinées

142 g / 5 oz
Vendues individuellement
Rég. 2,99 \$



Boeuf teriyaki
Poulet barbecue
Porc souvlaki
Dinde miel et ail

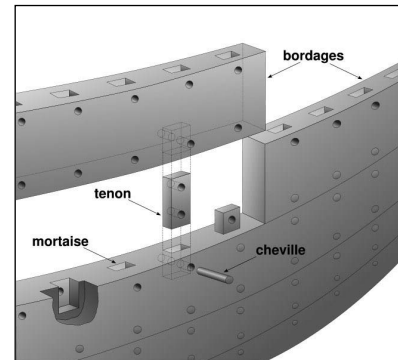
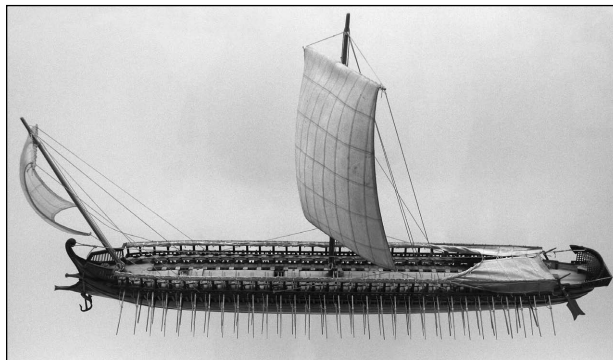
199
Chacune
À l'achat de
6 ou plus

Valide au 63, Kennedy, Lévis et au 835, 4e av., St-Romuald
Lynda Bégin, franchisee - 838-0999 et 834-2063

La trière, bateau de guerre

Les deux illustrations sont tirées de l'encyclopédie Wikipédia.

Les bateaux existent depuis des siècles avant Jésus-Christ et, dès cette époque, aussi bien les Grecs, les Romains ou les Perses possédaient des flottes considérables. À titre d'illustration, en 480 av. J.-C., les Perses,



voulant se venger de la cuisante défaite subie dix ans auparavant (bataille des Thermopyles), envoyèrent une importante flotte de 500 bateaux comprenant 300 000 soldats dans le but d'attaquer leurs ennemis Grecs à l'île de Salamine, non loin d'Athènes. Les Grecs, plus astucieux, ont néanmoins réussi à couler la moitié de la flotte perse grâce à leurs 250 trières, plus faciles à manœuvrer, et à remporter cette bataille navale.

La trière, galère spécialement conçue pour les batailles navales, fut le navire de guerre par excellence. Elle mesurait 36 à 40 m de longueur par 5 de largeur et pesait environ 80 tonnes. À fond plat, son tirant d'eau était de moins d'un mètre. À la proue, au niveau de la ligne de flottai-

son, se trouvaient un ou deux éperons en bronze destinés à fracasser les navires ennemis. Conformément à son nom, la trière possédait trois rangs (étages) de rameurs, soit un total de 170 (62 sur le rang supérieur, 54 sur chacun des deux autres). À ce nombre, s'ajoutait une trentaine d'hommes: les membres d'équipage, les soldats et les officiers. La vitesse de croisière était d'environ sept nœuds, en utilisant une voile, et pouvait atteindre dix nœuds lors des sprints d'attaque. Comme tous les bateaux de l'époque, le tenon et la mortaise servaient à l'assemblage des bordages.

Et dire que nos voiliers ne sont pas plus rapides que ceux d'avant Jésus-Christ. ■

Un service soigné... un travail de qualité

Une équipe professionnelle



Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
Bur.: (418) 833-8366
(418) 655-0885

André Boivin, propriétaire



MARCEL LEBLANC & FILS INC.

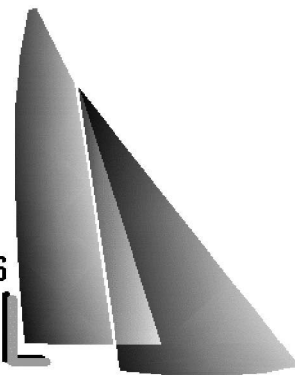
Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca

SAISON 2008

RÉGATES CCPNL



LE CCPNL LANCE LA SAISON 2008

par Marc Royer

Cette année, le Comité de Courses de Parc Nautique Lévy, le CCPNL, apporte quelques changements dans sa programmation.

D'abord, le retard sur les mises à l'eau en début de saison 2008, et également la multitude d'activités reliées aux fêtes du 400^{ième} de la ville de Québec, ont fait opter le comité pour un nombre moindre de courses.

En 2008, il a été prévu un ensemble de 12 courses régulières, soit 4 manches pour chacun des trois trophées « Escadrille-Chaudière », « Coupe Capitaine-Bernier » et « Port de Québec ».

La montée à Neuville, course comprenant deux manches, mettra en jeu le trophée « Les Voiles Blanches ».

En fin de saison, les six meilleures manches parmi les 14 programmées, donneront droit au trophée « Hommage aux Régatiers ».

Une particularité est à l'essai cette saison. Dans le but de régulariser l'horaire des courses, les six (6) courses régulières en début de saison seront tenues le lundi.

Pour la seconde partie de la saison, les six (6) courses régulières seront tenues le vendredi.

Les départs, pour les courses sur semaines, seront donnés à 18h30.

La randonnée à Neuville (2 manches) est programmée pour samedi le 9 août.

Pratique dans la Baie de Beauport

Le CCPNL a également mis au programme une séance de pratique particulière qui se déroulera dans la Baie de Beauport samedi le 31 mai. Pour l'occasion, différents départs seront donnés pour des petits triangles. Des informations additionnelles vous seront communiquées ultérieurement à l'aide d'affiches et de courriels.

Pour les enfants

Sous la responsabilité de Stéphane Racine et de sa conjointe (Voilier Carpe Diem), une sortie à la voile, avec mise à l'ancre et dîner dans le secteur de Saint-Nicolas, est organisée pour samedi le 21 juin. Cette activité bien spéciale, permettra à des enfants de vivre une expérience de voile sur le fleuve, un passage sous les ponts, une journée à partager.

(Voir le texte de Stéphane Racine en page 11)

Coupe Ville de Lévis

La «Coupe Ville de Lévis» est inscrite au calendrier du Championnat régional de Yachting Québec. Le Parc Nautique en sera l'hôte le samedi 13 septembre 2008.

Instructions de courses

Un nouveauté cette année dans les instructions de courses: pour faciliter la participation du plus grand nombre de voiliers, le comité a convenu de permettre l'utilisation du pilote automatique lors des courses, mais seulement pour le skipper qui est seul à bord de son bateau.

Le libellé se lit ainsi:

UTILISATION DU PILOTE AUTOMATIQUE.

Une personne, seule à bord lors d'une course en équipage, peut utiliser un pilote automatique.

Il faut comprendre que si le comité organise une course dite «en solitaire», le pilote automatique ne sera pas permis. ■

CALENDRIER - SAISON 2008

Samedi le 31 mai 2008

Baie de Beauport - pratique

Samedi le 21 juin 2008

Sortie à Saint-Nicolas avec les enfants

Samedi le 9 août 2008

Neuville (2 manches) Les Voiles Blanches

Samedi le 13 septembre 2008

Coupe Ville de Lévis (CRYQ)

Courses régulières sur semaine

Lundi le 2 juin

Course régulière

Escadrille-Chaudière

Lundi le 16 juin

Course régulière

C. Capitaine-Bernier

Lundi le 23 juin

Course régulière

T. Port de Québec

Lundi le 30 juin

Course régulière

Escadrille-Chaudière

Lundi le 7 juillet

Course régulière

C. Capitaine-Bernier

Lundi le 14 juillet

Course régulière

T. Port de Québec

Vendredi le 1 août

Course régulière

Escadrille-Chaudière

Vendredi le 15 août

Course régulière

C. Capitaine-Bernier

Vendredi le 22 août

Course régulière

T. Port de Québec

Vendredi le 29 août

Course régulière

Escadrille-Chaudière

Vendredi le 5 septembre

Course régulière

C. Capitaine-Bernier

Vendredi le 19 septembre

Course régulière

T. Port de Québec



Photo Laurier Gagnon

HEART OF SAILING

par France Côté

Connaissez-vous «Au Coeur de la Voile» peut-être mieux connu sous le nom « Heart of Sailing » ?

C'est une organisation qui oeuvre auprès des enfants autistes en leur offrant, par le biais de propriétaires de bateau bénévoles (« capitaines ») comme il le disent) des sorties sur le fleuve.

Ainsi, comme vous le devinez sans doute, cette oeuvre de bienfaisance compte sur la générosité de ces « capitaines ».

Si vous êtes désireux d'en connaître un peu plus sur cet organisme ou de contribuer au bonheur de ces enfants, vous pouvez contacter l'organisation en composant le numéro de téléphone (514) 655-1831 ou en consultant leur site Internet à l'adresse suivante : www.heartofsailing.org

(notez que le site en français est en construction). ■

VIGNETTES

par la direction

Pour la cinquième année consécutive, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat pour vous procurer votre vignette de stationnement.

Une vignette par membre est remise. Vous pouvez vous procurer une deuxième vignette au coût de 40,00\$.

Le contrôle du stationnement, pour les fins de semaine et les jours de fête sera opérationnel à compter du 16 mai 2008 et nécessitera la présentation de votre vignette.

Si votre **police d'assurance bateau** est échuë, profitez de l'occasion pour nous remettre votre nouvelle copie d'assurance. ■



MARCHÉ AUX PUCES NAUTIQUE



Bonjour à tous !

Lorsque vous lirez ces lignes, les bâches et les plastiques qui recouvrent vos bateaux seront probablement sur le bord de disparaître ou déjà disparus. C'est pourquoi nous vous invitons à la deuxième édition du MARCHÉ AUX PUCES NAUTIQUE qui se tiendra sur le site de la capitainerie de la marina du Port de Québec. Saisissez l'occasion pour échanger des pièces réutilisables.

Devant le succès de la première expérience, nous répétons l'évènement les 10 et 11 mai. Comme l'an passé, le tout se fera sous chapiteau. Pour les personnes qui n'ont pas assez d'articles pour remplir une table, un système de mise en vente par consignation est toujours prévu. Après avoir signé une entente autorisant le C.N.V.P. à retrancher 20 % de la vente, vos articles seront pris en charge et placés en sécurité sous le chapiteau.

Pour agrémenter le tout, un kiosque avec barbecue et tables de pique-nique sera en place pour faire la vente de hot dogs et de boissons gazeuses. Un autre kiosque, sous la bannière du Restaurant Riviera, réserve de bonnes dégustations. Pour vous remercier de votre participation, un hamac sera tiré au hasard parmi tous les participants, gracieuseté de la Maison du Hamac.

Pour toute autre information, visitez notre site www.cnvp-quebec.com.

Christian Ouellet, Directeur CNVP ■

JOURNÉE DES JEUNES MATELOTS

La saison de voile est à nos portes et avec elle arrivent les projets de voyages et de courses. Pour nous, c'est l'occasion de proposer aux membres de PNL de participer à un projet que nous souhaitons réaliser depuis longtemps.



Nous voulons organiser une journée de voile afin d'initier des jeunes qui vivent en Centre Jeunesse ou en famille d'accueil. Le but est de partager notre passion et ainsi donner la chance à des jeunes qui vivent des moments pas toujours faciles de découvrir un sport passionnant, de s'évader et de rêver. La voile est une activité extraordinaire qui favorise le sens des responsabilités, le partage de connaissances, de belles rencontres, etc. Serez-vous des nôtres afin de partager votre expérience et votre amour de la voile?

La journée prévue pour le 21 juin sera organisée de concert avec le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, le CCPNL et les propriétaires de voiliers du Parc Nautique Lévy intéressés. Nous prévoyons nous rendre à Saint-Nicolas, s'y ancrer pour le dîner et être de retour au PNL en milieu d'après-midi.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter au 832-4402 ou à racinestephane@hotmail.com afin de participer à une rencontre d'information qui aura lieu la dernière semaine de mai.

Chantal Dubois et Stéphane Racine du voilier Carpe Diem ■

Couvre-Planchers Pelletier inc. 
LE SAVOIR-FAIRE RECONNU

Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
Tél. : (418) 624-1290 • Télécopieur : (418) 624-2725

Membre du groupe **DECO SURFACES** inc.

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
Tél. : (418) 837-3681 • Télécopieur : (418) 837-7150

Financière Sun Life 

5935, rue Saint-Georges
Bureau 320
Lévis, (Québec) G6V 4K8

Paul Gosselin, A.V.C.

Tél. : 418 833-2889
Téléc. : 418 833-3256
paul.gosselin@sunlife.com
www.sunlife.ca/francais

Représentant en épargne collective, Placements Financière Sun Life (Canada) inc., filiale de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

IMAX
des Galeries de la Capitale
www.imaxquebec.com

dès le **9 MAI 2008**

U2 3D

ARCHAMBAULT  NATIONAL GEOGRAPHIC 

LE « OCÉAN 65 » EN ÉVOLUTION

par Georges Leblanc, skipper

PERFORMANCES ET APPRÉCIATIONS

Les quelques navigations effectuées en septembre et en octobre sur le « Océan 65 » se sont déroulées de Québec jusqu'au golfe Saint-Laurent; les conditions de vent variant entre 10 nœuds et 40 nœuds et la mer calme à très agitée et cahoteuse me permettaient d'évaluer le voilier correctement. En premier lieu, il s'agissait de vérifier la solidité et l'intégrité de la coque et du gréement, ensuite d'apprécier et d'évaluer sa vitesse dans les différentes allures et environnements, et ce, afin de réussir à déterminer les améliorations et optimisations à effectuer avant que je retourne traverser l'Atlantique Nord, la Mer du Nord et la Mer de Norvège.

SOLIDITÉ

Le premier test s'effectue de la manière suivante (sans voiles)

- 1- La tension du gréement est à son plus bas ajustement.
- 2- Des mesures précises de la coque et de la carène sont prises.
- 3- De nombreux marquages sont inscrits à l'intérieur de la coque et sur le gréement.
- 4- La tension sur le haubanage du gréement est prise au maximum.
- 5- La tension sur le pataras hydraulique est montée jusqu'à ce que la compression à la base du mât atteigne 6000 livres.
- 6- Les bastaques tribord et bâbord sont tendues jusqu'à annuler le cintrage du mât.

Conclusion: Le gréement réagit très bien aux ajustements et la tension des étais augmente considérablement avec très peu de tension sur le pataras et les bastaques.

Par rapport aux mesures prises, la coque ne subit aucune déformation visible dans les sens longitudinal et latéral.

Après ces observations sans voile, la seconde étape consiste à imposer au voilier les contraintes du gréement chargé par sa grand-voile au maximum combinée avec un génois 150% dans un vent de 20 nœuds au plus près serré du vent, dans une mer de un mètre.

Conclusion: La coque ne subit aucune déformation et résiste bien à la torsion, le gréement reste complètement droit et les haubans sous le vent raisonnablement tendus.

À toutes les allures, dans une vague désordonnée de près de 2 mètres, la coque résiste bien à toutes ces contraintes.



**AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE
OCEANIC TANKERS AGENCY LIMITED**

PERFORMANCES

Le voilier «Océan 65» est un pur coursier océanique ULD (ultra light displacement), les premiers test sous voile nous donnent une performance impressionnante, car il a les atouts nécessaires et j'en énumère quelques-uns ci-dessous :

- Son déplacement léger de 23 000 livres pour 65 pieds de coque
- Sa ligne d'eau de 64 pieds
- Sa largeur linéaire à la flottaison
- Sa carène peu profonde, assez plate et élancée
- Sa coque étroite et planante
- Sa quille mince de 3.3 mètres et munie d'une torpille
- Son gréement assez léger
- Sa grande superficie de voile
- Son plan de voilure allongé.

APPRÉCIATIONS ET RÉSULTATS : SOUS GRAND-VOILE ET GÉNOIS 150%,

Au vent arrière

dans 10 nœuds de vent réel il a atteint une vitesse de 10 kns
dans 25 nœuds de vent réel = 16 kns

Au vent de travers

dans 10 nœuds de vent réel = 11 kns
dans 25 nœuds de vent réel = 18 kns

Au près serré

dans 10 nœuds de vent réel = 10 kns
dans 16 nœuds de vent réel = 12 kns
dans 20 nœuds de vent réel = 12 kns (gr-v.1 ris/trinquette)

Au près bon plein

dans 35 nœuds de vent réel = 11 kns (gr-v. seule à 2 ris)
dans 35 nœuds de vent réel = 15 kns (gr-v.2 ris /trinquette)

Le voilier passe à merveille dans la vague formée, sa stabilité de route et son faible tangage sont remarquables. Malgré une gîte tout a fait acceptable, la raideur à la toile est accrue afin d'améliorer sa vitesse. Donc le lest est légèrement augmenté et le safran allongé, les charges sont repositionnées

à l'intérieur, l'étai principal est avancé, le bout dehors est allongé, la bôme est abaissée à son amure et le plan des voiles d'avant est réparti sur un bout dehors avec emmagasineur, un enrouleur d'étai principal, un enrouleur de bas étai et le plan de voilure est complètement repensé. Ça prend un certain

temps avant de valider et de fiabiliser un tel voilier; après avoir parcouru plus de 20 000 milles nautiques depuis ces dernières modifications et optimisations, je suis en mesure d'apporter les derniers ajustements et modifications. Le voilier Océan 65 est présentement en chantier, nous sommes à le préparer afin qu'il prenne le départ de la Québec Saint-Malo le 20 juillet prochain. Laissez votre imagination voyager tout au long de cette grande aventure humaine en naviguant avec nous sur notre site www.georgesleblanc.com

Mes livres « Au-delà des Limites », « l'Océan Prédateur », « Les Échos de l'Océan » et le DVD « Seul sur l'océan » sont tous disponibles sur ce même site; ils vous en apprendront davantage sur ce que vivent les coureurs sur l'immensité des océans, sur ce sujet inédit. ■





Claude Marcoux Ltée
 THANATOLOGUE

Jean Garneau

2112, chemin du Sault, St-Romuald (Québec) G6W 2K6
 cmarcoux@videotron.ca

TÉL. : (418) 839-8823 • TÉLÉC. : (418) 839-0016




Marc Royer
 Architecte

1005, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 3H4
 Téléphone : (418) 839-5185 • Télécopieur : (418) 834-0157

BERGEDAC

BERGEDAC LTÉE Licence R.B.Q.: 1331-4208-57
 ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement
 Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

5161, St-Georges
 Lévis (Québec) G6V 4P3
 Bur.: (418) 833-1282
 Fax: (418) 833-7196

CLÉMENT BERGERON
 Tél. rés.: (418) 833-0991

Grues Québec Lévis INC.
 — Propriétaire/Opérateur —

Téléphone : (418) **872-1234**
 Sans frais : 1 877 **873-1234**

Gerry & Guylaine Valcourt



grue@qc.aira.com
Boul. Hamel, Québec & de la Rive-Sud




Tymoteurs

1091, rue Commerciale St-Jean-Chrysostome, Qc G6Z 2E8
 Tél.: 833-0500 Fax: 833-0511
 tymoteur1@bellnet.ca www.tymoteurs.com

684, Route 281 Saint-Raphaël, Qc GOR 4C0
 Tél.: 243-2292 Fax: 243-2123
 tymoteur@globetrotter.net



- Tondeuse
- Scie à chaîne
- Tracteur
- Vêtements



Ultramar



Assurance de Bateau

Assurance Automobile,
Habitation, Commerciale

Assurances
**LEMIEUX
LAPOINTE**

Cabinet de services financiers

4950, boul. de la Rive-Sud Lévis
www.lemieux-lapointe.com
(418) 835-0939



4 à 7

du lundi au vendredi

Brunch tous les dimanches

Repas thématiques sur demande
pour les groupes

Réservations et commandes: **304-4000**

GENTRE HONDA

MOTO
Rive-Sud



HONDA
Produits
Mécaniques

418.837.7170

Fax : 418.837.7667

628, route Kennedy

Pintendre, QC G6C 1K1

www.motorivesud.com

motorivesud@qc.aira.com



**MOTO RIVE-SUD TOUJOURS EN TÊTE DE LISTE AU CANADA
POUR LA SATISFACTION À LA CLIENTÈLE.**

GAZ EAU FOND pour vous servir

POUR UNE NAVIGATION PLUS SÉCURITAIRE

par Pierre Dorval

« Accro à votre cellulaire? » Lorsque la situation devient sérieuse, utilisez votre radio VHF pour accéder à plus de ressources.



Le téléphone cellulaire est de plus en plus présent dans notre monde moderne, tellement que le gouvernement a cru bon réglementer son utilisation en automobile. Ça tout le monde le sait, mais saviez-vous que des statistiques de 2005 aux États-Unis indiquaient que seulement 25% des plaisanciers avait une radio VHF à bord de leur embarcation alors que 60% avait un téléphone cellulaire. Pas étonnant donc que 65% des appels de détresse ou pour obtenir de l'assistance aient été placés à l'aide d'un téléphone cellulaire. Mais quels sont les avantages de la radio VHF par rapport au téléphone cellulaire?

Voici quelques raisons pour lesquels votre téléphone cellulaire pourrait vous laisser tomber :

- Vous pourriez vous retrouver dans une zone limitée ou non couverte par le réseau sans le savoir.
- Les cellulaires n'apprécient guère se faire mouiller alors que les VHF sont plus souvent qu'autrement à l'épreuve de l'eau.
- Les batteries de votre cellulaire pourraient tomber à plat dans les moments les plus cruciaux.
- Les conversations avec un cellulaire sont privées, mais ça implique qu'il n'y a personne d'autre que votre interlocuteur qui peut vous entendre.
- Si un navire de la Garde côtière ou une autre embarcation de plaisance est en approche pour vous porter secours, vous ne serez pas en mesure de le contacter avec votre téléphone cellulaire à moins que ce dernier connaisse votre numéro, ce qui serait étonnant.
- Lorsque vous utilisez un cellulaire, l'appel peut être interrompu inopinément en plein milieu d'une phrase.
- En cas d'urgence, n'importe qui peut appuyer sur un bouton pour transmettre sur les ondes radio. Les numéros de téléphone importants peuvent ne pas être connus de tous ceux qui sont à bord. Ça prend neuf fois plus de temps pour composer un numéro de téléphone que pour appuyer sur le bouton de transmission de la radio.



Quels sont les avantages de la radio VHF.

- Une transmission à l'aide d'une radio VHF est diffusée, ce qui implique que les embarcations situées à proximité peuvent entendre votre appel et vous porter une assistance immédiate.
- La Garde côtière est constamment à l'écoute de la voie 16.
- Avec la radio VHF, vous avez accès aux informations météo et, lorsque des changements surviennent (orage, ligne de grains, etc.), la Garde côtière diffuse un avis à la navigation sur la voie 16. La présence d'objet flottant ou autre pouvant faire entrave à la navigation y est également annoncée.
- La radio VHF vous permet de communiquer directement avec les équipes de recherche en approche ou déjà sur place.
- Avec une radio VHF munie de l'appel sélectif numérique (ASN) et utilisée en conjonction avec une unité GPS, les garde-côtes sont en mesure de localiser encore plus rapidement les embarcations en difficulté.
- Par ailleurs, une fois votre VHF achetée et fonctionnelle, contrairement à votre cellulaire, il n'y a plus de frais d'accès au réseau, de 911, et vous n'avez pas à vous abonner à un forfait quelconque.

Finalement, si vous voulez être en règle et surtout être en mesure d'utiliser la VHF convenablement, il ne vous restera plus qu'à obtenir votre certificat restreint d'opérateur (maritime). Informez-vous auprès des Escadrilles canadiennes de plaisance qui ont le pouvoir d'émettre un tel certificat pour le compte d'Industrie Canada.

Source : Sail magazine, décembre 2005 ■

MOTO  VTT





LOUEZ-MOI
à l'heure, à la journée, à la semaine

11337 boul. Valcartier
Loretteville
(418) **842-2703**
www.smsport.ca

ROBERT BÉGIN, dir. général des ventes

 **Ernest Boutin Inc.**
MAÎTRES ÉLECTRICIENS
Installation • Réparation
Industriel • Commercial • Résidentiel

32, du Bel-Air, Lévis, Qc G6V 6K8
Tél.: (418) 837-2900 Fax : (418) 837-3096
Courriel : eboutininc@videotron.ca

Les Gestions **TAÏGA** inc.

SERGE CARBONNEAU
président

10-1114, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec) G6W 5M6

(418) 834-2222
(418) 834-2243
lesgestionstaiga@taigainc.ca

Nouveau

 **École de voile**
Marina du Parc nautique de Lévy

Vous désirez vous initier à la voile?
Devenir équipier?
Chef de bord?
Instructeur?

Nos *moniteurs certifiés* vous proposeront un programme de formation adapté à vos attentes

Début des cours
17 mai 2008


Guylain Noel,
Instructeur certifié CYA


Michel Boivin,
Instructeur certifié CYA



Formation Nautique Québec
Téléphone : 418 683-8815
www.formationnautiquequebec.com



« L'avenir se planifie maintenant »

Un des cabinets les plus importants en province !

- Plus de 25 assureurs disponibles
- Plus de 200 représentants à la grandeur du Québec



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIE GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

Siège social : 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre (Québec) G6C 1E2, Téléphone : **(418) 835-0444**

- Succursales :**
- St-Georges : 1-877-248-2004
 - Victoriaville : 1-819-752-2115
 - Montréal : 1-866-489-0004

Librairie Chouinard

Cartes marines, littérature nautique

Dépositaire

- du SHC
- des publications de la Fédération Française de Voile
- d'International Marine
- des guides Richardson

Ghislain Chouinard

8032, avenue des Églises
Charny (Québec)
G6X 1X7

(418) 832-4738

www.chouinard.ca



**LES TOITURES
CLAUDE MORIN INC.
FERBLANTIER-COUVREUR**

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite
Dorchester (Québec) G0S 2X0
Bur. : 418. 935.3764
Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
Rés. Tél./Fax: 418.833.8647
Denis Boulay
Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291

CERTIFIÉ
3M

LETTRAGE
SIGNATURE

Bande décorative pour bateau

608, Président-Kennedy
Pintendre (Québec) G6C 1K1

Tél. : (418) 837-6300
Télec. : (418) 837-7705
info@lettragesignature.com

merrill Produits pétroliers
allard inc.

À votre service
depuis 1964

Esso L'Impériale
Mobil

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2
Téléphone: **(418) 832-6104**
Télécopieur: (418) 832-1457
www.merrillallard.com
info@merrillallard.com



Desjardins
Caisse populaire
de Lévis

PARTENAIRE DE NOTRE MILIEU

L'ENTRETIEN DE NOS BATEAUX

par Johanne Dorion

L'été est à nos portes, c'est le temps de penser à l'entretien de nos bateaux avant la mise à l'eau.

Nos bateaux en fibre de verre se décolorent avec le temps. La décoloration du «gelcoat» est produite par l'exposition prolongée au soleil. On peut retarder cette décoloration avec un polissage à la cire avec une protection UV.

Si le bateau est un peu oxydé, ce qui se constate par une apparence mat de la couleur, on peut facilement y remédier. Pour commencer, un bon lavage avec un savon approprié, suivi d'un compound à la polisseuse et terminer avec une cire contenant une protection UV. Il existe aussi un compound avec cire intégré qui offre en plus une protection UV. Celle-ci doit être appliquée avec une polisseuse en une seule étape et elle donne de bons résultats.

Par contre, pour une coque très oxydée, il faut passer par une restauration du «gelcoat». Après lavage, sablage, compound et cire, elle retrouvera sa brillance.

**Pour toute information supplémentaire
vous pouvez vous informer**

Chez **FINITION MARINE 262-2285**

Atelier mobile d'entretien et réparation
de fibre de verre et de gelcoat.

Johanne Dorion, propriétaire ■



Mécanautic

Normand Lepage

Entretien et réparation de bateaux

1343, rue des Sittelles
Saint-Romuald (Qc) G6W 8H7

Cell. : (418) 520-6062
Tél. : (418) 837-3600

stabilité · savoir-faire · engagement

PROGRAMME D'ASSURANCE

Global Nautik®

1 877 320.BATO(2286)

www.globalnautik.com

ENFIN... VOUS N'ÊTES PLUS SEUL !

LEADER
EN ASSURANCE
MARITIME AU QUÉBEC !

POUR PROFITER DE CE PROGRAMME EXCLUSIF, COMMUNIQUEZ AVEC L'UN DE NOS PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT GLOBAL NAUTIK.

LUSSIER
CABINET D'ASSURANCES
et services financiers inc.

En partenariat avec
**L'UNION
CANADIENNE**
COMPAGNIE D'ASSURANCES
Membre du groupe de sociétés Co-operators

HORAIRE DES MISES À L'EAU POUR LA SAISON 2008

par la direction

Les travaux dans le bassin étant assez importants en raison de l'installation des pontons pour les liaisons AB et CD et le renflouage de plusieurs pontons, la date du début des mises à l'eau est sujette à changement.

Si tout va bien, le service de halage pour les mises à l'eau sera offert à compter du 15 mai 2008 et sera disponible aux périodes indiquées dans le tableau suivant.

DATES 2008	PÉRIODES DISPONIBLES	HAUTEUR MARÉE	MARÉE HAUTE
Jeudi 15 mai	13h00 à 15h30	14,1	16h00
Vendredi 16 mai	14h00 à 15h30	14,4	17h00
Samedi 17 mai	14h45 à 15h30	14,4	17h46
Dimanche 18 mai	08h00 à 09h00	16,7	06h00
Lundi 19 mai	07h30 à 10h00	17,1	06h35
Mardi 20 mai	07h30 à 10h30	17,1	07h10
Mercredi 21 mai	07h30 à 11h00	17,1	07h45
Jeudi 22 mai	07h30 à 11h30	16,7	08h19
Vendredi 23 mai	07h30 à 12h00	16,4	08h54
Samedi 24 mai	07h30 à 12h30	16,1	09h31
Dimanche 25 mai	08h00 à 13h30	15,7	10h12
Lundi 26 mai	08h00 à 14h00	15,1	11h01
Mardi 27 mai	09h00 à 15h00	14,8	12h00
Mercredi 28 mai	10h00 à 11h00	14,4	13h04
Jeudi 29 mai	11h00 à 15h30	14,4	14h09
Vendredi 30 mai	12h00 à 15h30	14,4	15h12
Samedi 31 mai	13h00 à 15h30	15,1	16h13
Dimanche 1 juin	14h00 à 15h30	15,4	17h09
Lundi 2 juin	07h30 à 08h30	18,4	05h23
Mardi 3 juin	07h30 à 09h30	19,0	06h12
Mercredi 4 juin	07h30 à 10h00	19,0	07h00
Jeudi 5 juin	07h30 à 11h00	19,0	07h48
Vendredi 6 juin	07h30 à 11h30	18,4	08h37
Samedi 7 juin	07h30 à 12h30	17,7	09h27
Dimanche 8 juin	08h00 à 13h30	17,1	10h20
Lundi 9 juin	08h00 à 14h30	16,4	11h14
Mardi 10 juin	09h00 à 15h30	15,4	12h12
Mercredi 11 juin	10h00 à 15h30	14,4	13h14
Jeudi 12 juin	11h30 à 15h30	13,5	14h19
Vendredi 13 juin	12h30 à 15h30	13,1	15h26
Samedi 14 juin	13h30 à 15h30	12,8	16h28
Dimanche 15 juin	14h30 à 15h30	13,1	17h22
Lundi 16 juin	15h00 à 15h30	13,1	18h09
Mardi 17 juin	07h30 à 09h15	16,1	06h09
Mercredi 18 juin	07h30 à 09h45	16,1	06h48
Jeudi 19 juin	07h30 à 10h30	16,4	07h25
Vendredi 20 juin	07h30 à 11h00	16,4	07h02

TOUS LES BATEAUX DEVRONT ÊTRE À L'EAU POUR LE 22 JUIN 2008.

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire ou prendre rendez-vous avec le maître de port pour la mise à l'eau de votre bateau. L'horaire d'inscription est disponible dans la capitainerie, près de la porte située du côté ouest.

Les membres qui désirent mettre leur embarcation à l'eau par leurs propres moyens doivent demander l'autorisation au maître de port ou son adjoint avant de s'exécuter.

Tous les bers et/ou remorques doivent être identifiés du nom du propriétaire et du nom du bateau. Ils doivent être en état de marche, et ce, à la satisfaction du maître de port ou de son adjoint.

Pour la mise à l'eau, les membres devront être en règle au niveau du paiement et des assurances.

**TOUTES CES CONDITIONS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES
AVANT QUE PARC NAUTIQUE LÉVY AUTORISE LA MISE À L'EAU. ■**